

SELARL JURIS MONT BLANC
STE D'AVOCATS AU BARREAU DE BONNEVILLE
21, Avenue de la Libération - 74300 CLUSES
tél. : 04.50.96.15.74, fax. : 04.50.98.30.52
jurismontblanc@jurismontblanc.com

Vente aux enchères publiques en 3 lots d'un bâtiment de 3 niveaux comprenant deux appartements, avec hangar / garage (lot 1), et de parcelles (lots 2 et 3), à SAINT GERVAIS LES BAINS (74170),

**Fixée au jeudi 7/1/2021 à 14h00, à l'audience de vente de Madame le Juge de L'Exécution, chargée des Saisies Immobilières près le Tribunal Judiciaire de Bonneville (74130),
Palais de Justice, 18, Quai du Parquet**

DESIGNATION DES BIENS :

Lot n°1 :

Parcelles cadastrées Commune de SAINT GERVAIS LES BAINS (74170), Section F n°1385 et 1903 sur lesquelles sont édifiés un bâtiment de 3 niveaux, sis 2133, Route d'Orcin, avec un sous-sol, une cave, un atelier en RDC, un appartement au 1^{er} étage de type T4, un appartement au 2^{ème} étage de type T5, deux greniers dans les combles, et un hangar prolongé par un garage

Lot n°2 :

Parcelle cadastrée Commune de SAINT GERVAIS LES BAINS (74170), Section F n°1595, située en zone UD du PLU, en état de futaie

Lot n°3 :

Parcelles cadastrées Commune de SAINT GERVAIS LES BAINS (74170), Section F n°255 et 257, situées en zone UD du PLU, en état de futaie

le tout décrit dans les rapports d'expertise de MM. BROCHIER et MINETTI en date des 29/1/2008 et 11/3/2015, et du procès-verbal descriptif établi le 2/3/2020 par la SAS SAGE et Associés, Huissier de Justice, annexé au cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 10/7/2020 au secrétariat-greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74), où chacun peut en prendre connaissance (RG N°20/00578).

MISE A PRIX :

Lot 1 : 500.000,00 € (*cinq cent mille Euros*), avec faculté de baisse du quart, puis de moitié, en cas de désertion d'enchères,

Lot n°2 : 150.000,0 € (*cent cinquante mille Euros*), avec faculté de baisse du quart, puis de moitié, en cas de désertion d'enchères,

Lot n°3 : 130.000,00 € (*cent trente mille Euros*), avec faculté de baisse du quart, puis de moitié, en cas de désertion d'enchères,

ENCHERES : En conformité de l'article R322-40 du Code des Procédures Civile d'Exécution, les enchères ne pourront être portées que par le Ministère d'un Avocat au Barreau de BONNEVILLE.

RENSEIGNEMENTS :

1 – au Greffe du service des saisies-immobilières -
Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (tél. :
04.50.25.48.00)

2 – au Cabinet de la SELARL JURIS MONT BLANC,
Avocat poursuivant (tél.: 04.50.96.15.74)

Fait et rédigé à CLUSES, le 19/11/2020
Pour la SELARL JURIS MONT BLANC,
Me C. ABAD-PERNOLLET